

Procès-verbal d'Assemblée Générale

Association « Les Amis de la TEC »
Adresse 13 avenue Gambetta, 38500 Voiron
Tél. 06 62 56 71 04

Le 31 mars 2016 à 19 heure les membres de l'association Les Amis de la TEC se sont réunis à la salle Marcelle Boudias en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par M François Germain, président de l'association.

Plus du tiers des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 11 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Rapport d'activité 2015-2016 du président François Germain
- Rapport financier 2015-2016 de la trésorière Eliane Stroh
- Perspectives, propositions et discussion en vue de l'exercice 2016-2017 : nécessité de dissocier la gestion associative et la programmation artistique, séparation des pouvoirs, transparence des flux financiers entre l'association et le porteur de projet.
- Renouvellement du Conseil d'Administration

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Approbation du rapport moral : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.

Approbation du rapport financier : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité moins une abstention.

Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration : l'Assemblée élit : Odile Buntz, Christian Celli, Arnaud Dollet, Danièle Falchier, François Germain, Christine Rigaud, François Riondet, Eliane Stroh, et Bernard Zeller en qualité de membres du Conseil d'Administration. Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de un an. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h30

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président

A Voiron, le 31 mars 2016